



Bruxelles, le 7 novembre 2018
(OR. en)

13901/18

CT 177
ENFOPOL 540
COTER 150
JAI 1102
FIN 860

RÉSULTATS DES TRAVAUX

Origine:	Secrétariat général du Conseil
en date du:	6 novembre 2018
Destinataire:	délégations
N° doc. préc.:	13112/18
Objet:	Conclusions du Conseil sur le rapport spécial n° 13/2018 de la Cour des comptes européenne intitulé "Lutte contre la radicalisation conduisant au terrorisme: la Commission a répondu aux besoins des États membres, mais la coordination et l'évaluation présentent certaines lacunes" - <i>Conclusions du Conseil (6 novembre 2018)</i>

Les délégations trouveront en annexe les conclusions du Conseil sur le rapport spécial n° 13/2018 de la Cour des comptes européenne intitulé: "Lutte contre la radicalisation conduisant au terrorisme: la Commission a répondu aux besoins des États membres, mais la coordination et l'évaluation présentent certaines lacunes", adoptées par le Conseil lors de sa 3646^e session, tenue le 6 novembre 2018.

**Conclusions du Conseil sur le rapport spécial n° 13/2018 de la Cour des comptes européenne
intitulé**

**"Lutte contre la radicalisation conduisant au terrorisme: la Commission a répondu
aux besoins des États membres, mais la coordination et l'évaluation présentent
certaines lacunes"**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

1. PREND CONNAISSANCE AVEC INTÉRÊT du rapport spécial n° 13/2018 de la Cour des comptes européenne intitulé "Lutte contre la radicalisation conduisant au terrorisme: la Commission a répondu aux besoins des États membres, mais la coordination et l'évaluation présentent certaines lacunes"¹;
2. PREND NOTE des réponses de la Commission qui accompagnent le rapport spécial et du fait que la Commission souscrit aux principales recommandations formulées dans le rapport;
3. PREND ACTE des conclusions et des recommandations figurant dans le rapport spécial et CONSTATE ce qui suit:
 - le cadre pour la coordination globale des actions de lutte contre la radicalisation pourrait être amélioré,;
 - le soutien pratique apporté aux acteurs de terrain et aux responsables politiques dans les États membres pourrait être augmenté,; et
 - le cadre d'évaluation des résultats pourrait être amélioré,.

¹ Le rapport est disponible dans toutes les langues officielles et peut être consulté à l'adresse suivante: <https://www.eca.europa.eu/fr/Pages/DocItem.aspx?did=45801>.

4. SALUE les mesures qu'a déjà prises la Commission après l'adoption du rapport spécial, ayant à l'esprit en particulier le rapport final du groupe d'experts à haut niveau de la Commission sur la radicalisation (HLCEG-R). Ce rapport, adopté le 18 mai 2018, énonce des recommandations spécifiques concernant un certain nombre de domaines d'action, comme la radicalisation en milieu carcéral, la coopération multipartite au niveau local, l'éducation et l'inclusion sociale. Il y est aussi prévu de mettre en place un comité directeur afin d'assurer une participation plus étroite des États membres à l'orientation stratégique de l'action de l'Union visant à prévenir et combattre la radicalisation, et de créer progressivement une structure de coordination et de soutien renforcée au sein de la Commission².
5. ATTEND AVEC INTÉRÊT les comptes rendus des travaux en cours qui sont présentés régulièrement au groupe "Terrorisme" et aux autres groupes concernés, ainsi que l'évaluation des progrès accomplis dans le cadre du mécanisme de coopération de l'UE proposé à laquelle il sera procédé dans le courant de 2019, par rapport aux objectifs communs et à d'éventuels critères. Les résultats de cette évaluation devraient être présentés au Conseil "Justice et affaires intérieures" en décembre 2019.
-

² Voir également la COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL EUROPÉEN ET AU CONSEIL – Quinzième rapport sur les progrès accomplis dans la mise en place d'une union de la sécurité réelle et effective (10206/18), dans laquelle la Commission présente la voie à suivre en matière de prévention de la radicalisation dans le prolongement du rapport final du groupe d'experts à haut niveau sur la radicalisation.